

SYNDICAT MIXTE  
DU FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS n° 32/2022

Séance du 9 décembre 2022 - 14h00

**Contrat pour accroissement temporaire d'activité à Brest**

L'an deux mille vingt-deux, le 9 décembre à 14h00, le Comité syndical du Forum des Marais Atlantiques s'est réuni au siège à Rochefort sur convocation ordinaire en date du 25 novembre 2022, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie GILARDEAU, Président.

Membres présents :

Jean-Marie GILARDEAU, Communauté d'Agglomération Rochefort-Océan ;  
Rémi JUSTINIEN, Élise LAURENT-GUEGAN et Richard GUÉRIT, Région Nouvelle-Aquitaine ;  
Thierry LESAUVAGE, Ville de Rochefort.

Membres en visio-conférence :

Anne BRACHET, Conseil Départemental de Charente-Maritime ;  
Joëlle MARIE-REINE SCIARD, Région Nouvelle-Aquitaine.

Membres excusés :

Margarita SOLA et Stéphane TRIFILETTI, Région Nouvelle-Aquitaine ;  
Alain BURNET, Ville de Rochefort (pouvoir à Thierry LESAUVAGE) ;  
Jean-Louis LÉONARD, UNIMA.

Rapporteur : Jean-Marie GILARDEAU

**CONTEXTE**

Anaëlle MAGUEUR, responsable de l'Antenne de Brest du FMA, prend une disponibilité de 6 mois en 2023 et Armel DAUSSE, cheffe de projets recherche-action - coordination et animation sur la restauration des zones humides, également basée à Brest, sera absente durant deux mois (congés sans solde). Pour permettre la continuité des projets sur l'antenne de Brest, il est proposé de prendre une personne en accroissement temporaire d'activité sur l'année 2023.

**Poste**

Dans le cadre de la Cellule d'Animation sur les Milieux Aquatiques et la Biodiversité (CAMAB) du Conseil départemental du Finistère :

- Suivi de la consultation sur la pré-localisation des zones humides estuariennes ;
- Suivi des mises à jour de l'inventaire permanent des zones humides du Finistère et mise en place du groupe experts si sollicitation ;
- Animation du groupe de travail sur l'inventaire départemental des cours d'eau ;

- Accompagnement des collectivités sur la méthodologie et les données de caractérisation et de hiérarchisation des têtes de bassin versant ;
- Mise en forme d'une plaquette d'information sur l'enrichissement des milieux humides (appui programme EcoFriche) et planification d'un temps de présentation et d'échanges aux collectivités ;
- Participation à l'organisation des animations proposées par le CAMAB ;
- Suivi de la mise en place du site Internet et production de contenu (fiches retours d'expérience, annuaire des acteurs, etc.) ;
- Accompagnement technique des acteurs du territoire sur sollicitation ;
- En lien avec la Direction, accompagnement de la stratégie de préservation des zones humides, des cours d'eau et de la biodiversité du Conseil départemental du Finistère.

Dans le cadre du réseau sur la restauration des zones humides de Bretagne :

- Accompagnement sur la base de l'expérience menée en Finistère sur les têtes de bassin versant (appui des collègues, présentation lors de réunions, etc.) ;
- Appui à l'édition des fiches méthodologiques et techniques (lien à l'éditeur).

Cet agent assurera les fonctions de Chargé(e) d'études zones humides.

### Profil souhaité

**Niveau d'études requis :** bac + 5

**Formation initiale demandée :** diplôme d'ingénieur

### **Technicité et compétences indispensables :**

- Bonnes connaissances du fonctionnement des bassins versants, des écosystèmes aquatiques et humides (approche multifonctionnelle)
- Animation et coordination de projets multi-partenariaux
- Rigueur scientifique
- Pratique des SIG et analyse spatiale
- Connaissance des jeux d'acteurs
- Relations humaines, adaptabilité
- Autonomie et sens de l'initiative
- Qualités relationnelles et rédactionnelles
- Bonne compréhension écrite de l'anglais

### **Technicité et compétences appréciées :**

- Environnement territorial
- Instances, processus et circuits de décision de la collectivité
- Principes et modes d'animation du management public territorial
- Techniques de communication et de négociation
- Méthodes d'ingénierie de projet
- Techniques de travail coopératif
- Bases de données, tableaux de bord
- Dispositifs et techniques d'écoute et de concertation

Le poste sera créé pour une période d'un an (recrutement prévu en janvier 2023) à temps non complet (28h par semaine) et la rémunération sera calculée sur la base de l'indice brut 578, majoré 478 de la fonction publique, soit un coût global de 37 400 €.

L'emploi sera pourvu par le recrutement d'un agent non-titulaire en application des dispositions de l'article L332-23 du Code général de la Fonction Publique qui permet le recrutement d'agents non-titulaires pour faire face à un accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de 12 mois par période de 18 mois.

**Décision du Comité Syndical**

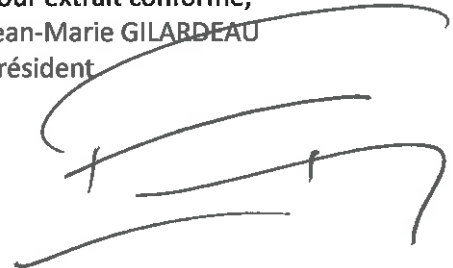
Les membres du Comité syndical, après en avoir délibéré, décident :

- De recruter un agent contractuel en tant que chargé(e) d'études zones humides ;
- D'individualiser les crédits nécessaires ;
- D'autoriser le Président à signer les documents et à conduire les démarches nécessaires.

**Nombre de membres :**

En exercice : 13  
Présents : 7  
Votants : 8  
**Votes :**  
Pour : 8  
Contre : 0  
Abstentions : 0

Pour extrait conforme,  
Jean-Marie GILARDEAU  
Président



**TÉLÉTRANSMIS AU CONTRÔLE  
DE LÉGALITÉ**

Sous le N° 017-251710398-2022 \_ \_ \_ \_ -

**Accusé de Réception Préfecture**  
Reçu le : \_ \_ / \_ \_ / 2022